Comité CGT 65 Travailleurs Précaires ou Privés d'Emploi

Bonjour à toutes et à tous,

Ce samedi, dans toute la France comme chaque année, se déroule la journée nationale de lutte des Travailleurs Précaires ou Privés d'emploi. C'est la raison pour laquelle notre mot d'ordre est double : retrait du projet Delevoye sur les retraites, et aussi retrait du décret sur la Transformation de l'Assurance Chômage.

La TAC porte bien son nom, car il s'agit d'une attaque terrible contre les chômeurs et les travailleurs précaires. Elle est orchestrée par le gouvernement et par son appui, principal, le MEDEF, qui a fait échouer au printemps dernier les négociations paritaires sur l'assurance chômage.

Le décret sur la TAC a été adopté en plein été, le 26 juillet, par le Conseil d'Etat, sans avoir même été présenté et discuté devant le Parlement. Son objectif : traiter le chômage en faisant disparaître les chômeurs des statistiques. La première partie de la TAC a été mise en place le 1er novembre. **Elle durcit considérablement les conditions d'accès à l'allocation de retour à l'emploi.** Avant, il fallait avoir travaillé 4 mois au cours des 28 mois pour en bénéficier, soit 14% du temps. Désormais, il faudra travailler 6 mois au cours des 24 derniers mois soit 25% du temps. Selon l'UNEDIC, cela empêchera 9% des gens de bénéficier de l'ARE. **Dans les Hautes-Pyrénées, plus de 2000 personnes pourraient ainsi être concernées.**

Mais le pire viendra le 1er avril 2020, avec la deuxième partie de la TAC. La base du calcul de l'allocation ne sera plus la journée, mais la moyenne mensuelle. Du

coup, **les demandeurs d'emploi indemnisés perdront 25% de leur allocation. 41% des demandeurs d'emploi seront concernés, soit près de 9000 personnes dans les Hautes-Pyrénées.** C'est une attaque d'une très grande lâcheté, dirigée contre les personnes les plus fragiles. N'oublions pas que dans notre département, 54% des demandeurs d'emploi sont des femmes !

La TAC est destinée à réaliser 3,4 milliards d'euros d'économies sur le dos des demandeurs d'emploi. Or, avec l'ancien système, l'UNEDIC serait revenue au point d'équilibre à la fin de l'année 2020.

Pour créer de vrais emplois, durables et dignes, le Comité CGT 65 des Travailleurs Précaires ou Privés d'Emploi demande **la mise en œuvre d'un grand plan national de réduction du temps de travail.** Il pourrait être financé à la fois par **le plafonnement des hauts revenus dans les grandes entreprises privées***,* et par **la réaffectation du CICE aux entreprises qui créent réellement de l'emploi.** Dans les Hautes-Pyrénées, deux tiers des créations d'emploi sont le fait des Très Petites Entreprises, et non des entreprises du CAC 40.

Par ailleurs, nous contestons le projet Delevoye sur les retraites. **Reculer l'âge de la retraite à 64 ans revient à condamner les seniors à la misère et les jeunes à la désespérance.** Là encore, dans les Hautes-Pyrénées, le nombre de seniors demandeurs d'emploi et le nombre de jeunes demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter. Ce qui nous montre que l'idée d'un âge pivot de retraite à taux plein à 64 ans est une absurdité.

Ce samedi, nous sommes dans la rue pour exiger **le retrait du décret sur la Transformation de l'Assurance Chômage et le maintien du système de retraite par répartition.**

Dans les Hautes-Pyrénées aujourd'hui, plus de 21 000 personnes sont aujourd'hui concernées par le travail précaire ou le chômage. Nous demandons donc au gouvernement et au MEDEF de partager le travail et les revenus, **pour que chaque personne privée d'emploi ou précaire puisse accéder à un emploi digne et vivre décemment.**